

Communiqué de presse

Formation professionnelle

Des fédérations d'employeurs et des partenaires sociaux signent avec la FESP l'accord « services de proximité »

Suite aux négociations de branche dans le cadre de la désignation du futur opérateur de compétences et d'orientation en matière de formation professionnelle, la FESP, le SESP, la FFEC, la Fédésap, FO et la CFDT, ont signé l'accord désignant l'OPCO « services de proximité ».

Estimant que le futur OPCO des « *services de proximité* » serait garant d'un accompagnement de qualité pour toutes les entreprises et les salarié(e)s de la branche, mais aussi d'une cohérence dans la prise de compte des enjeux de professionnalisation des métiers des Services à la Personne et aux familles de la « *naissance au grand Âge* », les partenaires sociaux de la branche signataires réaffirment ainsi une volonté forte d'ouverture porteuse de synergies permettant la création de parcours professionnels sécurisés et attractifs.

Ainsi, compte tenu de sa cohérence économique et de clientèle, des enjeux de services de proximité, d'une forte pratique de l'alternance au sein des entreprises, des difficultés de recrutement partagés et de valorisation des métiers mais aussi de la capacité d'inclusion par l'emploi, avec le recrutement de jeunes, de personnes peu qualifiées et la possibilité d'évolution professionnelle, les partenaires sociaux confirment leur volonté de structuration d'une véritable filière professionnelle porteuse de parcours professionnels sécurisés et évolutifs.

Enfin, cet accord permet à la branche de penser sereinement au futur et d'organiser la continuité des différentes actions de formation et de recrutement portées par la branche pour l'année 2019.

Dès lors, il revient désormais au Gouvernement d'agréer le périmètre des futurs OPCO et donc des filières en constitution. Les partenaires sociaux de la branche rappellent donc ici leur volonté que soit sécurisée cette véritable filière des métiers des services à la personne et aux familles de la naissance au grand Âge.

Contacts presse :

FESP : Caroline BRABANT - 01 53 85 40 80